COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 12 septembre 2023

BORDEAUX MÉTROPOLE

Pont Simone-Veil : les maires des deux rives ont traversé le fleuve

MM. Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole, Jean Touzeau, vice-président à la valorisation du fleuve, franchissements et rééquilibrage rive droite, Mme Claude Mellier, vice-présidente aux grandes infrastructures de transport routières et ferroviaires, se sont rendus cet après-midi sur le pont Simone-Veil pour accueillir les maires des communes concernées par ce nouveau franchissement, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, Clément Rossignol Puech, maire de Bègles, et Jean-Jacques Puyobrau, maire de Floirac.

Les dernières avancées du chantier permettent aujourd'hui la traversée du fleuve. Les premiers pas des maires sur cet ouvrage sont hautement symboliques. Ce nouveau franchissement permettra de boucler les boulevards, au sud de Bordeaux en créant une nouvelle liaison structurante entre la rive droite et la rive gauche.

Représentatif d'une nouvelle génération de franchissements urbains, le pont Simone-Veil a été imaginé par l'agence OMA, fondée par Rem Koolhaas. Mesurant 549 m de long et 44 m de large, il enjambe le fleuve entre Bègles, Bordeaux et Floirac.

Ce huitième pont est un lien et un lieu de vie. Côté circulation, il accueillera une voie par sens dédiée à un transport en commun en site propre, deux voies par sens affectées aux véhicules légers et aux poids lourds et une piste cyclable bidirectionnelle connectée au Réseau Express Vélo (Rêve).

L'originalité du projet réside dans la création d'un espace public majeur grâce à l'élargissement de près de 20 m de l'espace affecté aux piétons et deux roues.

Le chantier a débuté en 2018. Le coût global comprenant l'ouvrage, les raccordements, les aménagements de parvis rive droite et rive gauche ainsi que les frais de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage est estimé à 151 M€.

Le pont Simone-Veil en chiffres :

- Les 8 piles et les 2 culées ont nécessité 5200 m^3 de béton et 1100 tonnes d'armatures.
- Les fondations sont constituées de 62 pieux, 4200 m^3 de béton et 530 tonnes d'armatures.
- 24.156 m^2 de tablier mixte acier béton comprenant 5860 tonnes d'acier pour la charpente métallique soit 75% du poids total de la Tour Eiffel.
- Aménagements côté rive gauche : 6,8 ha traités, 30.000 m^2 de voirie, plantation de 570 arbres, 4840 arbustes, 132 000 plantes grimpantes, vivaces et couvre-sols et 2200 m^2 de pelouses. Implantation de 115 candélabres.
- Aménagements côté rive droite : 5,2 ha traités, 30.000 m^2 de voirie, plantation de 590 arbres, 470 arbustes, 65 200 plantes grimpantes, vivaces et couvre-sols et 9500 m^2 de pelouses, implantation de 147 candélabres.

Merci de confirmer votre présence auprès de : Virginie Bougant, 06 27 52 48 69